

Le 24 novembre 2025, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 novembre 2025

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, M. Hervé JAVELLE, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Caroline ZANDER, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Laurence BUSSIÈRE, M. Jérôme DROUET, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Célia DUMAS, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Clémence SABAUT, M. Amaury GARDE, M. Hervé PANDRAUD, M. Yves PARTRAT, Mme Céline CHAMPAGNON, M. Richard GRIFFON

Absents :

Mme Valérie PICQ, Mme Karine BREURE, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, Mme Justine GIRARDON, M. Thomas VINCENT, Mme Sophie GOUDIN

Procurations :

Mme Valérie PICQ à M. Philippe BONNEFOND, Mme Karine BREURE à M. Patrick BOUCHET, Mme Jennifer DAUPHY-SABY à Mme Clémence SABAUT, M. Jean-Nicolas JOUVE à M. Yves PARTRAT, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON, M. Thomas VINCENT à Mme Céline CHAMPAGNON

Secrétaire : Mme Caroline ZANDER

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'association des commerçants et artisans

Rapporteur : Pierre CLAVEL

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que l'association des commerçants et artisans de La Fouillouse, sollicite une aide financière pour l'aider à animer le village, notamment à l'approche des fêtes de fin d'année.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'association des commerçants et artisans de La Fouillouse.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Mme Jennifer DAUPHY-SABY ne prenant pas part au vote, Décide à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle à l'association des commerçants et artisans de La Fouillouse d'un montant de 1000€,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce administrative se rapportant à ce dossier.

Fait à la Fouillouse, le 24 novembre 2025

La secrétaire de séance,
Caroline ZANDER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200974-20251124-71-25-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/12/2025

